



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires d'Orbit Garant Drilling Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Orbit Garant Drilling Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020;
- les états consolidés du résultat et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

Évaluation de l'exactitude des stocks de sites miniers

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 5 et 10 des états financiers consolidés.

Les stocks de l'entité se composent principalement de pièces de rechange et de matières consommables. Au 30 juin 2021, l'entité détenait des stocks de 44,7 millions de dollars, dont une partie était constituée de stocks de sites miniers. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de l'exactitude des stocks de sites miniers constitue une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant un risque plus élevé d'anomalies significatives en raison de l'ampleur du solde des stocks et de l'étendue de l'effort d'audit que nécessite la question. En outre, des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit relativement à la méthode du premier entré, premier sorti pour les stocks de sites miniers.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons trié les stocks de sites miniers par article et par emplacement afin de calculer les variations au cours de l'exercice des articles détenus à la fin de l'exercice. Nous avons mis en œuvre des procédés analytiques de corroboration relativement à la méthode du premier entré, premier sorti pour ces articles en utilisant des données telles que les prix d'achat et les quantités de stocks de sites miniers à la fin de l'exercice. Pour évaluer la fiabilité des données utilisées dans le cadre des procédures analytiques de corroboration décrites ci-dessus :

- Nous avons testé un échantillon d'achats de stocks à l'aide de factures.
- Pour les emplacements de sites miniers sélectionnés, nous avons observé la prise d'inventaire physique de l'entité à la fin de l'exercice et nous avons procédé à des comptages par sondages indépendants pour un échantillon d'articles que nous avons comparé aux comptes de l'entité.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

Montréal, Canada

Le 28 septembre 2021

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés du résultat**

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	30 juin 2021 \$	30 juin 2020 \$
Produits tirés de contrats	25	163 294	137 810
Coût des produits tirés de contrats	7, 8	143 004	124 866
Bénéfice brut		20 290	12 944
Charges (produits)			
Frais généraux et administratifs	7	14 497	15 388
Perte de change (Gain)		712	(53)
Charges financières		2 290	2 692
Litige	20	(1 962)	2 035
	8	15 537	20 062
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		4 753	(7 118)
Impôt sur le résultat (recouvrable)	18		
Exigible		461	451
Différé		1 998	(212)
		2 459	239
Bénéfice net (perte nette)		2 294	(7 357)
Bénéfice net (perte nette) par action	17		
De base		0,06	(0,20)
Diluée		0,06	(0,20)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	2 294	(7 357)
Autres éléments du résultat global		
Écarts de conversion cumulés	(442)	(1 470)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(442)	(1 470)
Résultat global	1 852	(8 827)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$ (note 17)	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2020	58 857	1 309	10 047	(2 208)	68 005
Résultat global total					
Bénéfice net	-	-	2 294	-	2 294
Autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(442)	(442)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(442)	(442)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions (note 17)	-	232	-	-	232
Options sur actions émises	-	330	(330)	-	-
Options exercées	347	(88)	-	-	259
Options sur actions annulées	-	(331)	331	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	347	143	1	-	491
Solde au 30 juin 2021	59 204	1 452	12 342	(2 650)	70 348
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$ (note 17)	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2019	58 857	1 486	16 971	(738)	76 576
Résultat global total					
Perte nette	-	-	(7 357)	-	(7 357)
Autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(1 470)	(1 470)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 470)	(1 470)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions (note 17)	-	256	-	-	256
Options sur actions annulées	-	(433)	433	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(177)	433	-	256
Solde au 30 juin 2020	58 857	1 309	10 047	(2 208)	68 005

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés de la situation financière**

Aux 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2021	(Révisé - Note 2) 30 juin 2020
		\$	\$
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 256	4 996
Créances clients et autres débiteurs		40 724	21 122
Stocks	9	44 684	49 055
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 112	1 478
Charges payées d'avance		796	827
		90 572	77 478
Actifs non courants			
Placements	10	259	317
Dépôt sur achat d'équipement	21	1 909	-
Immobilisations corporelles	11	39 258	41 079
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	2 106	4 486
Immobilisations incorporelles	13	141	588
Actifs d'impôt différé	18	3 897	5 890
Total de l'actif		138 142	129 838
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		30 486	18 452
Impôt sur le résultat à payer		7	5
Affacturage à payer	24	2 880	-
Tranche à court terme de la dette à long terme	14	2 524	1 979
Tranche à court terme des obligations locatives	15	635	2 954
Provision pour litige	20	-	2 035
		36 532	25 425
Passifs non courants			
Dette à long terme	14	29 901	34 759
Obligations locatives	15	1 361	1 649
		67 794	61 833
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	17	59 204	58 857
Réserve – Instruments de capitaux propres		1 452	1 309
Résultats non distribués		12 342	10 047
Cumul des autres éléments du résultat global		(2 650)	(2 208)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		70 348	68 005
Total du passif et des capitaux propres		138 142	129 838

Éventualités et engagements (notes 20 et 21)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre

Éric Alexandre, administrateur

(signé) Nicole Veilleux

Nicole Veilleux, administratrice

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

		(Révisé - Note 2)	
	Notes	30 juin 2021	30 juin 2020
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		4 753	(7 118)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	11	9 503	10 204
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	12	591	597
Amortissement des immobilisations incorporelles	13	441	439
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations corporelles	11	(346)	18
Gain sur la cession d'actifs au titre de droits d'utilisation	12	-	(13)
Rémunération fondée sur des actions	17	232	256
Charges financières		2 290	2 692
Variation nette de la juste valeur des placements	10	(2)	(94)
Provision pour litige	20	(1 962)	2 035
		15 500	9 016
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	19	(3 362)	4 577
Impôt sur le résultat payé		(93)	(1 530)
Charges financières payées		(2 250)	(2 670)
		9 795	9 393
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de placements	10	(54)	(30)
Dépôt sur l'achat d'équipement	21	(1 909)	-
Produit de la cession de placements	10	310	226
Acquisition d'immobilisations corporelles	11	(5 953)	(9 659)
Produit de la cession d'actifs au titre de droits d'utilisation	12	-	4
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	11	908	171
		(6 698)	(9 288)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement du solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises		-	(3 409)
Produit de l'émission d'actions		259	-
Produit de l'affacturage		4 896	-
Remboursement de l'affacturage		(1 984)	-
Produit de la dette à long terme		79 495	85 886
Remboursement de la dette à long terme		(85 777)	(78 909)
Remboursement des obligations locatives		(677)	(709)
		(3 788)	2 859
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie		(1 049)	(448)
(Diminution) Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 740)	2 516
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		4 996	2 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		3 256	4 996

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc.	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S.	100 %
Orbit Garant Perforaciones Patagonia S.A.S. (dissous le 31 décembre 2020)	100 %
Forage Orbit Garant Guinée SALRU (depuis le 3 décembre 2020)	100 %
Sarliq-Orbit Garant inc.	49 %
Tumiit Orbit Garant inc.	49 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes, sont présentés à la note 5.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 28 septembre 2021.

Révision de la situation financière du 30 juin 2020

Les chiffres comparatifs ont été révisés dans les présents états financiers consolidés pour présenter des équipements de 745 \$ et une dette à long terme de 618 \$ qui étaient auparavant déclarés comme immobilisations corporelles et dette à long terme, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives, respectivement, au 30 juin 2020. Ce reclassement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

3. COVID-19

Depuis le 29 février 2020, l'épidémie de la nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement appelée «COVID-19», a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en oeuvre d'interdictions de voyager, la restriction temporaire de toutes les activités non essentielles, les périodes de mise en quarantaine volontaire et les distanciations sociales, ont causé des perturbations significatives aux entreprises dans le monde, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont connu une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi avec d'importantes interventions monétaires et fiscales destinées à stabiliser les conditions économiques. La durée et l'impact de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales.

La priorité de la Société est d'assurer la santé de ses employés et de ses clients ainsi que d'assurer la continuité d'exploitation de ses opérations commerciales et d'accompagner ses clients dans leurs opérations minières. L'impact de la pandémie a affecté négativement les activités de la Société en 2020, comme certains projets qui ont été suspendus ou reportés.

Au 30 juin 2021, la Société respectait ses clauses restrictives. En raison des incertitudes économiques actuelles, la direction a pris plusieurs mesures pour garantir la capacité de la Société à respecter ses obligations financières et contractuelles, notamment (i) demander des subventions gouvernementales (ii) retravailler sa structure de coûts et reporter les dépenses non essentielles (iii) prendre des dispositions avec Exportation et Développement Canada pour suspendre temporairement les paiements de ses deux emprunts (voir note 14 e)) et (iv) modifier certaines clauses restrictives applicables à ses emprunts.

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes interSociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Conversion des devises

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers consolidés, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas ajustés. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment de la sortie totale, ou partielle, de la participation dans l'établissement à l'étranger. De plus, les gains et pertes de change reliés à certains prêts intercompagnies qui sont de nature permanente sont inclus dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Actif/passif	Classification
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Coût amorti
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Affecturation à payer	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêts effectif et net de perte de valeur si,

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et/ou à des remboursements d'intérêts.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et les variations, incluant les produits d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisés en résultat net. Toutefois, pour les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transactions, la Société peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les gains ou pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les gains ou pertes ne sont jamais reclassés au résultat net, et aucune perte de valeur n'est comptabilisée au résultat net.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués à la juste valeur

Les passifs financiers évalués à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée au résultat net. La Société n'a aucun passif financier évalué à la juste valeur.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, le découvert bancaire et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs comprennent les montants dus dans le cours normal des affaires. Une provision pour pertes sur créances attendues est maintenue afin de refléter un risque de dépréciation pour les créances clients et autres débiteurs basé sur le modèle de pertes sur créances attendues prenant en compte les variations de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale des créances clients basé sur des catégories de risques clients. Les créances irrécouvrables sont aussi provisionnées en fonction de l'historique des recouvrements et des risques spécifiques identifiés pour chaque client.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de moteurs, de tiges de forage et de trépan sur les sites miniers et les entrepôts. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont ajustés pour refléter son taux de consommation et de remise à neuf. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La Société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la Société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre de bénéfice ou perte et au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la Société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	Vie utile	Valeur résiduelle
Bâtiments et composantes	5 à 40 ans	-
Matériel de forage	5 à 10 ans	0 - 20 %
Véhicules	5 ans	-
Autres	3 à 10 ans	-

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur le coût de l'actif moins la valeur résiduelle et commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la durée suivante :

Relation client	3 ans
-----------------	-------

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Assistance gouvernementale

Les subventions gouvernementales sont constatées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions rattachées. Lorsque la subvention est liée à un élément passé en charges, elle est comptabilisée en réduction de la charge connexe. Lorsque la subvention porte sur des immobilisations corporelles, elle est comptabilisée contre la valeur nette comptable de l'actif et amorti sur la durée de vie utile attendue en réduction de l'amortissement de l'actif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice ou lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non financiers ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité de certaines transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contrats de location

Au début d'un contrat, la Société évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location à condition que le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'une contrepartie.

Droits d'utilisation sur les contrats de location

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, incluant l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, des paiements de location effectués à la date de début ou avant et de tous les coûts directs initiaux engagés, moins les incitatifs de location reçus. Ils sont ensuite amortis linéairement sur la durée de la location et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. S'il est raisonnablement certain que la Société exercera les options d'achat, l'actif sous-jacent est amorti sur la base de sa durée d'utilité estimée. Les actifs au titre des droits d'utilisation peuvent également être ajustés pour refléter la réévaluation des obligations locatives connexes.

La durée du bail ne comprend l'option de renouvellement que s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Les durées de bail vont de 1 à 19 ans pour les terrains et bâtiments et de 1 à 3 ans pour les véhicules.

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif et de passif au titre du droit d'utilisation pour les contrats de location dont la durée totale du contrat de location est inférieure ou égale à douze mois et pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements de location associés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de location à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements au titre de la location comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de location variables qui dépendent d'un indice et le prix d'exercice d'une option d'achat dont il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Par la suite, le passif de location est évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et ajusté des intérêts et des paiements de location. Pour calculer la valeur actualisée des paiements de location, la Société utilise le taux d'emprunt supplémentaire à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location n'est pas facilement déterminable. Par la suite, la valeur comptable de l'obligation locative est réévaluée s'il y a eu une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de location fixes en substance ou un changement dans l'évaluation l'exercice d'une option d'achat pour l'actif sous-jacent.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage et de services auxiliaires sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, qui correspond au montant que la Société est en droit de facturer.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur selon l'IFRS 2. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante au poste « réserve - instruments de capitaux propres ». Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Stocks

Une partie de l'inventaire a été estimée en fonction du nombre de foreuses sur les sites miniers. Pour estimer le coût de cet inventaire, la direction prend en compte le montant d'inventaire estimé par foreuse, selon les éléments probants les plus fiables au moment où l'estimation a été faite.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Des estimations importantes de la direction sont nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable en unité génératrice de trésorerie (« UGT ») incluant les estimations de flux de trésorerie futurs. Des différences d'estimations peuvent avoir une incidence sur la dépréciation des actifs corporels et incorporels et sur le montant en dollar de cette dépréciation. Les principales hypothèses utilisées par la direction comprennent les projections de revenus, de dépenses d'opérations, de taux d'utilisation, de taux d'actualisation et de prix au marché. Ces estimations sont faites dans le contexte de la COVID-19, une pandémie mondiale sans précédent, et il en découle un degré d'incertitude plus élevé. Par conséquent, l'incidence sur les états financiers consolidés des périodes ultérieures pourrait être importante.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES (suite)

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle constitue des provisions, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéfices non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Contrats de location

Dans la détermination des montants d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives, la Société est tenue d'estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué si le taux d'intérêt implicite du contrat de location n'est pas facilement déterminé. La direction détermine un taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué en incorporant la solvabilité, la garantie, le terme et la valeur de l'actif sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel l'actif opère. Le taux marginal d'emprunt est sujet à changement principalement dû aux changements macroéconomiques dans l'environnement.

B) JUGEMENTS

Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, les événements et les conditions sous-jacentes.

Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes comptables et amendements suivants, en plus des normes existantes, ont été adoptés par la Société le 1^{er} juillet 2020 :

Amendements à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié la définition d'une entreprise (Amendements à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*) visant à résoudre les difficultés qui surviennent lorsqu'une entité détermine si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. Les entreprises doivent appliquer les modifications au plus tard à la date d'ouverture de leur premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2020 ou après cette date. Le 1^{er} juillet 2020, la Société a adopté les modifications d'IFRS 3 de manière prospective. Les modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

7. ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

En avril 2020, le gouvernement du Canada a adopté une loi créant la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »). En vertu de la SSUC, les employeurs admissibles ont le droit de recevoir un remboursement de salaire de 75 % pour les employés admissibles jusqu'à un montant maximal de 0,847 \$ par employé, par semaine à compter du 15 mars 2020 jusqu'au 4 juillet 2020. À partir du 5 juillet 2020, le gouvernement du Canada a annoncé que la SSUC serait prolongée jusqu'en juin 2021 et la subvention combinée maximale actuelle correspond à 65 % des salaires admissible jusqu'au 19 décembre 2020. Le 30 novembre 2020 le gouvernement du Canada a porté la SSUC à un maximum de 75% du salaire admissible pour les périodes de référence du 20 décembre 2020 au 13 mars 2021. La base maximale de la subvention est restée à 40% et le taux maximal de subvention salariale complémentaire est passé à 35%. En avril 2021, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il prolonge la SSUC jusqu'au 25 septembre 2021, mais qu'il supprimera progressivement les taux de subvention à compter du 4 juillet 2021. En vertu de ce changement, seuls les employeurs dont les revenus ont diminué de plus de 10% serait éligible à la subvention salariale à compter du 4 juillet 2021. Au 30 juin 2021, la Société a un montant à recevoir de 0 \$ (1 848 \$ au 30 juin 2020). Pour l'année financière terminée le 30 juin 2021, un produit de 2 901 \$ lié à la SSUC a été comptabilisé en réduction du coût des produits de contrat et de 270 \$ en réduction des frais généraux et administratifs (3 151 \$ et 472 \$, respectivement, au 30 juin 2020).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

8. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a été présentée aux états consolidés du résultat comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	8 858	9 474
Frais généraux et administratifs	1 677	1 766
Total de la dotation aux amortissements	10 535	11 240

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Dotation aux amortissements	10 535	11 240
Charges au titre des avantages du personnel	78 466	72 007
Coût des stocks	36 807	30 874
Autres charges	32 733	30 807
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change, des charges financières et du litige	158 541	144 928
Coût des produits tirés de contrats	143 004	124 866
Frais généraux et administratifs, pertes (gains) de change, des charges financières et du litige	15 537	20 062
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change, des charges financières et du litige	158 541	144 928

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

9. STOCKS

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Pièces de rechange	14 408	15 038
Fournitures	29 709	33 375
Autres	567	642
	44 684	49 055

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les pièces de machinerie. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage.

Le coût des stocks, qui a été comptabilisé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
	36 807	30 874

Au cours de l'exercice, un montant de 150 \$ (2020 : 175 \$) a été constaté à titre de réduction de valeur des stocks en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût. Au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de renversement d'une réduction de valeur des stocks.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

10. PLACEMENTS

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Placements dans des sociétés ouvertes, au début de l'exercice	317	419
Acquisitions de placements	54	30
Conversion de créances clients	196	-
Produit de la cession de placements	(310)	(226)
Variation de la juste valeur sur les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2	94
Placements dans des sociétés ouvertes, à la fin de l'exercice	259	317

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme étant à la juste valeur par le biais de résultat net et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. La variation de la juste valeur des placements est incluse dans les frais généraux et administratifs. Le coût est de 465 \$ (397 \$ au 30 juin 2020).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	804	10 676	86 791	20 677	4 205	123 153
Acquisitions	-	196	4 089	1 536	132	5 953
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	1 779	684	-	307	-	2 770
Cessions et radiations	-	-	(4 380)	(1 306)	(1)	(5 687)
Effet des variations des taux de change	(68)	(16)	443	(269)	-	90
Solde au 30 juin 2021	2 515	11 540	86 943	20 945	4 336	126 279
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	-	5 130	59 422	14 371	3 151	82 074
Amortissement	-	624	6 020	2 527	332	9 503
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	-	72	-	240	-	312
Cessions et radiations	-	-	(4 019)	(1 106)	-	(5 125)
Effet des variations des taux de change	-	(1)	372	(112)	(2)	257
Solde au 30 juin 2021	-	5 825	61 795	15 920	3 481	87 021
	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	(Révisé - Note 2) Véhicules	(Révisé - Note 2) Autres	(Révisé - Note 2) Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2019	804	10 685	85 456	19 827	4 058	120 830
Transfert vers les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	(286)	(254)	-	(540)
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	804	10 685	85 170	19 573	4 058	120 290
Acquisitions	-	71	6 659	2 731	198	9 659
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	289	-	-	289
Cessions et radiations	-	(62)	(2 572)	(1 486)	-	(4 120)
Effet des variations des taux de change	-	(18)	(2 755)	(141)	(51)	(2 965)
Solde au 30 juin 2020	804	10 676	86 791	20 677	4 205	123 153
Amortissement cumulé						
Solde au 30 juin 2019	-	4 520	57 713	13 293	2 854	78 380
Transfert vers les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	(244)	(135)	-	(379)
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	-	4 520	57 469	13 158	2 854	78 001
Amortissement	-	653	6 577	2 645	329	10 204
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	260	-	-	260
Cessions et radiations	-	(32)	(2 604)	(1 295)	-	(3 931)
Effet des variations des taux de change	-	(11)	(2 280)	(137)	(32)	(2 460)
Solde au 30 juin 2020	-	5 130	59 422	14 371	3 151	82 074
Au 30 juin 2020 :						
Valeur comptable nette	804	5 546	27 369	6 306	1 054	41 079
Au 30 juin 2021 :						
Valeur comptable nette	2 515	5 715	25 148	5 025	855	39 258

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 346 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 (perte de 18 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

Les équipements de forage incluent des travaux en cours pour un montant de 0 \$ (528 \$ au 30 Juin 2020).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

12. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	1 672	2 280	-	1 228	5 180
Acquisitions	-	234	-	310	544
Cessions et radiations	-	(203)	-	(17)	(220)
Transferts vers les immobilisations corporelles	(1 779)	(684)	-	(307)	(2 770)
Effet des variations des taux de change	107	41	-	1	149
Solde au 30 juin 2021	-	1 668	-	1 215	2 883
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	-	384	-	310	694
Amortissement	-	322	-	269	591
Cessions et radiations	-	(203)	-	-	(203)
Transferts vers les immobilisations corporelles	-	(72)	-	(240)	(312)
Effet des variations des taux de change	-	(1)	-	8	7
Solde au 30 juin 2021	-	430	-	347	777
	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	(Révisé - Note 2) Véhicules	(Révisé - Note 2) Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	1 937	2 379	300	254	4 870
Acquisitions	-	-	-	1 057	1 057
Cessions et radiations	-	-	-	(78)	(78)
Transferts vers les immobilisations corporelles	-	-	(289)	-	(289)
Effet des variations des taux de change	(265)	(99)	(11)	(5)	(380)
Solde au 30 juin 2021	1 672	2 280	-	1 228	5 180
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	-	-	258	135	393
Amortissement	-	387	8	202	597
Cessions et radiations	-	-	-	(27)	(27)
Transferts vers les immobilisations corporelles	-	-	(260)	-	(260)
Effet des variations des taux de change	-	(3)	(6)	-	(9)
Solde au 30 juin 2021	-	384	-	310	694
30 juin 2020 :					
Valeur comptable nette	1 672	1 896	-	918	4 486
30 juin 2021 :					
Valeur comptable nette	-	1 238	-	868	2 106

Le gain sur cession d'actifs au titre de droits d'utilisation totalisant 0 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 (gain de 13 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Relation client	Coût	Amortissement cumulé	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	1 317	(729)	588
Amortissement	-	(441)	(441)
Effet des variations des taux de change	(6)	-	(6)
Solde au 30 juin 2021	1 311	(1 170)	141
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	1 290	(290)	1 000
Amortissement	-	(439)	(439)
Effet des variations des taux de change	27	-	27
Solde au 30 juin 2020	1 317	(729)	588

14. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2021	(Révisé - Note 2) 30 juin 2020
	\$	\$
Emprunt de 1 000 \$ US (30 juin 2020 : 1 000 \$ US) autorisé pour un montant maximal de 6 197 \$ (5 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, taux effectif de 3,50 % au 30 juin 2021 (30 juin 2020 : intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, taux effectif de 3,50 %), échéant en novembre 2022, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{c)}	1 239	1 363
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 35 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 4,45 % au 30 juin 2021 (taux préférentiel majoré de 3,00 %, taux effectif de 5,45 % au 30 juin 2020), échéant en novembre 2022, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{a) b) c)}	22 794	27 059
Emprunt, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 6,95 % au 30 juin 2021 (au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 6,95 % au 30 juin 2020), remboursable par versements mensuels de 52 \$ à compter de juin 2017, échéant en novembre 2021, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{b) e)}	260	727
Emprunt de 3 480 \$ US (30 juin 2021 : 4 350 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 6,00 % au 30 juin 2021 (au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 6,00 % au 30 juin 2020), remboursable par versements mensuels de 120 \$ (97 \$ US) (au 30 juin 2020 : 132 \$ (97 \$ US)) depuis mai 2019, échéant en juillet 2024, garanti par une hypothèque de troisième rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{d) e)}	4 313	5 929

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. DETTE À LONG TERME (suite)

	30 juin 2021	(Révisé - Note 2) 30 juin 2020
	\$	\$
Emprunts de 804 941 \$ CLP, portant intérêt à un taux de 3,50 %, remboursable par versements mensuels de 60 \$ (35 507 \$ CLP) à compter de décembre 2020, échéant en juin 2023. ^{f)}	1 368	1 660
Emprunt de 50 CLF, portant intérêt à un taux de 3,30%, remboursable par versements mensuels de 22 \$ (0,43 CLF) à compter de mars 2021, échéant en février 2028, garanti par le terrain et le bâtiment ^{g) h)}	2 451	-
	32 425	36 738
Tranche à court terme	(2 524)	(1 979)
	29 901	34 759

a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 1,50 % et 3,50 %.

b) Un montant non amorti de 228 \$ (264 \$ au 30 juin 2020) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Le 8 mars 2021, la Société a signé un amendement à la quatrième entente de facilité de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale du Canada consistant en une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 35 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable non utilisée de 5 000 \$ US, qui viendra à échéance le 2 novembre 2022.

d) Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une entente de prêt pour un prêt à terme d'un montant maximum de 5 150 \$ US. Le prélèvement initial de 2 575 \$ US reçu le 21 janvier 2019, a été utilisé pour réduire la facilité de crédit décrite ci-dessus. Le second prélèvement de 2 575 \$ US reçu le 9 octobre 2019 a été utilisé pour payer le solde à payer relié à un regroupement d'entreprise de l'exercice 2019.

e) Le 23 avril 2020, la Société a conclu une première entente d'amendement avec un de ses créanciers, Exportation et Développement Canada, pour reporter les paiements en capital et les intérêts de sa dette à long terme de six mois et en allonger le terme d'une même période. Les intérêts courus sur cette période seront payables au prochain versement.

f) En mai 2020, Orbit Garant Chile S.A., une filiale en propriété exclusive de la Société, a obtenu deux prêts totalisant 1 000 000 \$ CLP (1 699 \$ CA) de Banco Scotiabank. Les prêts n'ont pas de remboursement de capital pendant les six premiers mois et les intérêts courus sur cette période seront payables sur le premier versement.

g) Le 12 février 2021, Orbit Garant Chile S.A., une filiale en propriété exclusive de la Société, a obtenu une entente de financement de Banco Scotiabank pour un montant de 51 CLF (2 369 \$).

h) Un montant non amorti de 50 \$ (0 \$ au 30 juin 2020) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités des dettes à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 16). Au 30 juin 2021, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2020, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Au 30 juin 2021, le taux préférentiel au Canada était de 2,45 % pour les emprunts canadiens (2,45 % au 30 juin 2020) et le taux préférentiel aux États-Unis était de 3,25 % pour les emprunts américains (3,25 % au 30 juin 2020).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Au 30 juin 2021, les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
Moins d'un an	2 524
Plus d'un an et moins de cinq ans	28 625
Plus de cinq ans	1 554
	32 703

La dette à long terme, par devise et par échéance, est la suivante :

Au 30 juin 2021 000s	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$
CAD	23 282	260	23 022	-
US (4 480 \$ US)	5 553	1 399	4 154	-
UF Chilien (CLF 50)	2 501	179	768	1 554
Pesos chiliens (804 941 CLP)	1 367	686	681	-
	32 703	2 524	28 625	1 554

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement :

	2021	(Révisé - Note 2) 2020
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	36 738	29 576
Transferts depuis/(vers) les contrats de location-financement aux obligations locatives, incluant les frais financiers	2 632	(151)
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	(4 313)	3 172
Augmentation des autres dettes à long terme	-	5 150
Remboursement des autres dettes à long terme	(1 969)	(1 345)
Frais de transaction liés à la dette à long terme	(203)	(112)
Amortissement des frais de transaction liés à la dette à long terme	190	134
Impact de la variation du taux de change sur la dette en devises étrangères	(650)	314
Solde à la fin de l'exercice	32 425	36 738

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le sommaire des activités liées aux obligations locatives pour les exercices terminés le 30 juin 2021 et 2020, se présente comme suit:

	2021	(Révisé - Note 2) 2020
	\$	\$
Obligations locatives à l'ouverture l'exercice	4 603	4 598
Acquisitions	392	1 026
Cessions	(62)	(60)
Frais financiers	415	235
Paiement des obligations locatives, incluant les frais financiers	(1 092)	(913)
Exercice d'option d'achat financé par de la dette à long terme	(2 534)	-
Réévaluation de la durée du contrat de location	147	-
Effet des variations des taux de change	127	(283)
	1 996	4 603
Portion court terme	635	2 954
Solde à la fin de l'exercice	1 361	1 649

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. OBLIGATIONS LOCATIVES (suite)

Les paiements au titre de location requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	30 juin 2021 \$
Moins d'un an	747
Plus d'un an et moins de cinq ans	1 067
Plus de cinq ans	597
	2 411
Moins : incidence de l'actualisation	(415)
Valeur actuelle des paiements de location	1 996

16. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, la dette à long terme, les obligations locatives, l'affacturage à payer, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie.

La structure du capital de la Société est composée de ce qui suit :

	30 juin 2021 \$	(Révisé - Note 2) 30 juin 2020 \$
Dette à long terme	32 425	36 738
Obligations locatives	1 996	4 603
Affacturage à payer	2 880	-
Capital-actions	59 204	58 857
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 452	1 309
Résultats non distribués	12 342	10 047
Cumul des autres éléments du résultat global	(2 650)	(2 208)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 256)	(4 996)
	104 393	104 350

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières; et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2021, tel qu'il est mentionné à la note 14, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2020, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2021		30 juin 2020	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	37 021 756	58 857	37 021 756	58 857
Actions émises :				
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions	351 000	347	-	-
Solde à la fin de l'exercice	37 372 756	59 204	37 021 756	58 857

Bénéfice net (perte nette) par action

Le bénéfice net (perte nette) par action ordinaire diluée a été calculée en divisant le bénéfice net (perte nette) par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Pour 2020, les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 juin 2021	30 juin 2020
Bénéfice net (perte nette) par action de base		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 294 \$	(7 357) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	37 051 928	37 021 756
Bénéfice net (perte nette) par action de base	0,06 \$	(0,20) \$

	30 juin 2021	30 juin 2020
Bénéfice net (perte nette) par action diluée		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 294 \$	(7 357) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	37 051 928	37 021 756
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	169 328	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	37 221 256	37 021 756
Bénéfice net (perte nette) par action diluée	0,06 \$	(0,20) \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions

Le 26 juin 2008, la Société a établi un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale d'une Société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises à même le capital non émis à l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions ne pourra pas excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à même le capital non émis aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Les droits sur les options deviennent acquis à un taux allant de 20 % à 33 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 juin 2021		30 juin 2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	3 155 000	1,28	2 960 500	1,52
Attribuées au cours de l'exercice	1 185 000	0,89	771 000	0,86
Exercées au cours de l'exercice ^{a)}	(351 000)	0,74	-	-
Annulées au cours de l'exercice	(646 500)	1,06	(576 500)	2,26
En circulation à la fin de l'exercice	3 342 500	1,24	3 155 000	1,28
Exercables à la fin de l'exercice	1 464 834	1,56	1 675 335	1,30

^{a)} Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élevait à 1,25 \$.

Le 1er octobre 2020, 75 000 options sur actions ont été octroyées à un administrateur et le 12 mai 2021, 25 000 options sur actions ont été octroyées à un employé donnant l'option d'acheter une action ordinaire pour un prix d'exercice de 0,93 \$ et 1,20 \$ par action respectivement, qui représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date de l'attribution. Le 2 décembre 2020, 735 000 options d'achat d'actions et le 23 juin 2021, 350 000 options d'achat d'actions ont été octroyées aux employés et administrateurs donnant l'option d'acheter une action ordinaire pour un prix d'exercice de 0,80 \$ et 1,06 \$ par action respectivement, ce qui représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date de l'attribution. Ces options ont une durée de vie de 5 ans et seront acquises au taux de 33 % par année à compter de 12 mois après la date de l'octroi.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2021 :

Fourchette des prix d'exercice \$	En circulation au 30 juin 2020	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercibles au 30 juin 2020	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 1,49	2 079 500	3,80	0,86	428 500	0,76
1,50 - 2,49	1 263 000	2,01	1,86	1 036 334	1,89
	3 342 500			1 464 834	

La juste valeur des options attribuées a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en 2021	Attribuées en 2020
Taux d'intérêt sans risque	0,32 % à 0,75 %	0,35 % à 1,46 %
Durée de vie prévue (en années)	3	3
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	40,90 % à 44,38 %	36,11 % à 39,80 %
Rendement attendu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,24 \$ à 0,39 \$	0,15 \$ à 0,26 \$

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	232	256

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat (recouvrable) se présente comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Impôt exigible		
Exercice considéré	481	315
Ajustements liés à des exercices précédents	(20)	136
	461	451
Impôt différé		
Exercice considéré	1 932	179
Ajustements liés à des exercices précédents	66	(391)
	1 998	(212)
	2 459	239

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	4 753	(7 118)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,50 %	26,55 %
Impôt sur le résultat selon les taux d'imposition prévus par la loi	1 260	(1 890)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	139	61
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	61	68
Écart de taux d'imposition entre les territoires	(25)	7
Retenues d'impôts à la source	180	571
Actifs d'impôt non comptabilisés	848	1 639
Portion non imposable des gains en capital	29	(51)
Ajustements liés à des exercices précédents	(46)	(255)
Autres	13	89
Total de l'impôt sur le résultat	2 459	239

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 ^{er} juillet 2020	Constaté à l'état du résultat	Variation attribuable au change	30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	13	9	-	22
Pertes reportées en avant	5 967	(1 560)	3	4 410
Provisions non déductibles	1 822	(445)	(3)	1 374
Placements	10	17	-	27
Total des actifs d'impôt différé	7 812	(1 979)	-	5 833
Passifs d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	1 922	19	(5)	1 936
Total des passifs d'impôt différé	1 922	19	(5)	1 936
Actifs d'impôt différé, montant net	5 890	(1 998)	5	3 897

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	1 ^{er} juillet 2019	Constaté à l'état du résultat	Variation attribuable au change	30 juin 2020
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	39	(26)	-	13
Pertes reportées en avant	6 301	(321)	(13)	5 967
Provisions non déductibles	941	1 121	(240)	1 822
Placements	-	10	-	10
Total des actifs d'impôt différé	7 281	784	(253)	7 812
Passifs d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	1 498	572	(148)	1 922
Total des passifs d'impôt différé	1 498	572	(148)	1 922
Actifs d'impôt différé, montant net	5 783	212	(105)	5 890

Tel que présenté dans les états consolidés de la situation financière :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	3 897	5 890

La Société a enregistré un actif d'impôt différé pour des pertes autres qu'en capital car il est probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'en utiliser l'avantage fiscal.

Pertes fiscales à reporter pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé, expirent comme suit :

	Chili	Guinée	Burkina Faso
			\$
30 juin 2024	-	938	206
30 juin 2025	-	-	5 854
Aucune date d'expiration	2 342	-	-

19. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(19 798)	15 521
Stocks	4 371	(5 112)
Charges payées d'avance	31	327
Créditeurs et charges à payer	12 034	(6 159)
	(3 362)	4 577

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

20. ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de diverses réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La direction estime que des provisions adéquates ont été constituées dans les comptes, le cas échéant. Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer l'ampleur des coûts et des pertes potentiels, le cas échéant, la direction estime que la résolution ultime de ces éventualités n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

En juin 2020, une réclamation d'une institution financière (le «Requérant») pour dommages et intérêts contre une filiale de la Société d'un montant de 843 660 XOF (1 896 \$) a été confirmée par un tribunal du Burkina Faso. La Société a contesté vigoureusement cette réclamation et a fait appel de la décision. La Société a comptabilisé une provision de 871 497 XOF (1 956 \$) au 30 juin 2020 pour cette réclamation et des frais juridiques connexes.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, un total de 857 227 XOF (1 923 \$) a dû être déposé dans un compte de trésorerie soumis à des restrictions par l'institution financière de la Société au Burkina Faso à la demande du Requérant.

Le 1er avril 2021, la Cour d'appel s'est prononcée en faveur de la Société et a annulé la décision initiale, ce qui a eu pour effet de libérer les 857 227 XOF (1 923 \$) que la Société avait déposés dans un compte de trésorerie soumis à restrictions. Nonobstant la décision de la Cour d'appel, le Requérant a porté cette décision en appel. Basée sur l'évaluation du conseiller juridique de la Société, la direction a estimé que cet appel était non fondé. Par conséquent, le passif comptabilisé a été renversé au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Le 18 août 2021, la Cour d'appel du Burkina Faso a rejeté l'appel du Requérant. En confirmant la décision de premier degré, cette ordonnance met un terme aux prétentions du Requérant relativement à la décision initiale du tribunal. Basée sur l'évaluation du conseiller juridique de la Société, la direction maintient le reversement du passif tel qu'indiqué ci-dessus.

21. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société a des engagements pour l'achat d'équipement totalisant 1 527 \$ (1 232 \$ US), en plus du dépôt actuel de 1 909 \$, avec des dates de livraison au début de l'exercice 2022. La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location à court terme et pour des actifs de faible valeur échéant entre 2022 et 2024, à verser une somme de 197 \$ pour la location de locaux. Aucun de ces contrats de location ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions.

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 8 899 \$ (5 921 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2020). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Garanties

Au 30 juin 2021, la Société a émis des garanties bancaires, échéant entre juillet 2021 et octobre 2022, en faveur de clients pour un montant total de 2 669 \$ (1 385 \$ au 30 juin 2020). Pour les exercices terminés le 30 juin 2021 et 2020, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET PARTIES ASSOCIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société dans laquelle un administrateur a une participation.

La Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Produits	10	54
Charges	162	148

Au 30 juin 2021, un montant de 0 \$ était à recevoir relativement à ces transactions (6 \$ au 30 juin 2020).

De plus, pour la période de douze mois terminant le 30 juin 2021, des remboursements d'un obligation locative totalisant 63 \$ ont été effectués à Dynamitage Castonguay Ltd. (30 juin 2020: 0 \$).

Transactions entre parties associées

La Société a conclu les transactions suivantes avec les parties associées :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Produits	20 252	20 799

Au 30 juin 2021, les créances clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 3 065 \$ à recevoir d'une société associée (1 553 \$ au 30 juin 2020).

Au 30 juin 2021, le placement dans une entreprise associée totalise 0 \$ aux états financiers (0 \$ au 30 juin 2020).

Toutes ces transactions entre parties liées et associées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties.

23. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Salaires et honoraires	1 187	1 504
Rémunération fondée sur des actions	176	113
	1 363	1 617

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

La Société réalise une partie de ses activités en dollars américains (\$ US), en pesos chiliens (CLP), en pesos argentins (ARS), en cédés ghanéens (GHS), en francs ouest-africains (XOF) et en francs guinéens (GNF). L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2021 :

	\$ US 000s	CLP 000s	ARS 000s	GHS 000s	XOF 000s	GNF 000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 120	527 258	-	163	3 840	7 157 028
Créances clients	1 231	1 904 362	-	5 636	1 552 524	7 678 761
Impôts à recevoir (à payer)	39	98 333	8	2 970	118 220	-
Créditeurs et charges à payer	(193)	(4 087 692)	-	(47)	(4 983 675)	(3 251 573)
Tranche à court terme de la dette à long terme et des obligations locatives	(1 190)	(553 148)	-	-	-	-
Exposition nette	1 007	(2 110 887)	8	8 722	(3 309 091)	11 584 216
Équivalent en dollars canadiens	1 248	(3 586)	-	1 836	(7 426)	1 448

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une variation correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF	GNF
Variation du résultat net en dollars canadiens	92	(264)	-	135	(546)	106

L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2020 :

	\$ US 000s	CLP 000s	ARS 000s	GHS 000s	XOF 000s	GNF 000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	645	168 611	4 061	157	158 384	-
Créances clients	195	529 386	18 860	2 629	1 137 609	-
Impôts à recevoir (à payer)	80	163 150	12 834	3 077	90 151	-
Créditeurs et charges à payer	(38)	(299 573)	(3 802)	14	(2 766 701)	-
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	(898)	(195 059)	-	-	-	-
Exposition nette	(16)	366 515	31 953	5 877	(1 380 557)	-
Équivalent en dollars canadiens	(22)	608	619	1 378	(3 224)	-

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une variation correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF	GNF
Variation du résultat net en dollars canadiens	(1)	45	46	101	237	-

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Face à des défis sur les marchés sans précédent, la COVID-19 peut affecter négativement les clients de la Société et leur solvabilité. Les difficultés financières des clients peuvent avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, en particulier si ces clients devaient retarder ou faire défaut sur les paiements dus à la Société. Le recouvrement des comptes clients et autres débiteurs de tierces parties demeure une priorité pour la Société dans la situation actuelle.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses créances clients au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de certaines créances clients. Au 30 juin 2021, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 6 % des créances clients et autres débiteurs (6 % au 30 juin 2020).

La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des créances clients, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les créances clients et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020 s'établissent comme suit :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
En règle	30 728	16 031
En souffrance depuis 0 à 30 jours	2 707	603
En souffrance depuis plus de 30 jours	6 153	4 668
Total des créances clients	39 588	21 302
Moins la provision pour créances douteuses	407	786
	39 181	20 516

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	786	899
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	210	(110)
Radiation de créances clients	(450)	-
Sommes recouvrées	(139)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	407	786

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Au 30 juin 2021, 75 % (66 % au 30 juin 2020) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 1 % des créances clients et autres débiteurs avaient subi une baisse de valeur (4 % au 30 juin 2020).

Deux clients importants représentent 15 % des créances clients au 30 juin 2021 (un client important représentait 14 % de ces créances clients au 30 juin 2020).

Un client important représente 12 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 (un client important représentait 20 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2020).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2021, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global net de 238 \$ (214 \$ au 30 juin 2020).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Méthode de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2021, les placements sont présentés à la juste valeur et sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Au 30 juin 2021	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 256	3 256			
Créances clients et autres débiteurs	40 724	40 724			
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	259	259	259	-	-
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	30 486	30 486			
Affacturation à payer	2 880	2 880			
Dette à long terme	32 425	32 425			
Au 30 juin 2020	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 996	4 996			
Créances clients et autres débiteurs	21 122	21 122			
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	317	317	317	-	-
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	18 452	18 452			
Dette à long terme	36 738	36 738			

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminé le 30 juin 2021.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 14, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,15 % et 0,17 %. Au 30 juin 2021, les créances clients incluent un montant de 2 880 \$ relativement à des comptes affacturés (30 juin 2020: 0 \$).

Les tableaux suivants représentent les flux de trésorerie contractuels pour les passifs financiers en fonction de leurs échéances contractuelles :

	Au 30 juin 2021			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	30 486	30 486	-	-
Affacturage à payer	2 880	2 880	-	-
Dette à long terme	32 703	2 524	28 112	2 067
	66 069	35 890	28 112	2 067

	(Révisé - Note 2) Au 30 juin 2020			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	18 452	18 452	-	-
Dette à long terme	37 003	1 979	33 442	1 582
	55 455	20 431	33 442	1 582

25. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

25. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels de la Société :

	30 juin 2021	30 juin 2020
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	129 976	109 010
International ¹⁾	33 318	28 800
	163 294	137 810
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	15 202	6 691
International	(5 707)	(5 537)
	9 495	1 154
Frais généraux liés au siège social de la Société ²⁾	2 452	5 580
Charges financières	2 290	2 692
Impôt sur le résultat (recouvrable)	2 459	239
	7 201	8 511
Bénéfice net (perte nette)	2 294	(7 357)
 ¹⁾ Le secteur International inclut les produits suivants		
générés par les activités en Afrique de l'Ouest :	14 530	6 972
générés par les activités au Chili :	12 517	15 409
 ²⁾ Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions, la provision pour litige et certains coûts non attribués.		
Dotation aux amortissements		
Canada	5 601	6 080
International	3 257	3 395
Total de la dotation aux amortissements inclus dans le bénéfice (perte) d'exploitation	8 858	9 475
Immobilisations non attribuées et actifs communs	1 677	1 765
Total de la dotation aux amortissements	10 535	11 240

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

Page 43